République Française

Département de la Somme

2me CIRCONSCRIPTION - MONTDIDIER

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les Sections Communistes de la 2me circonscription remercient les 12.337 électrices et électeurs qui en portant leurs suffrages sur le programme du Parti Communiste Français et sur les noms de **Louis PROT**, député sortant et son remplaçant Jean-Claude JOUY, ont manifesté leur volonté d'un changement vers une amélioration de la situation politique et économique.

Cependant, en raison de la division des forces de gauche résultant de l'anticommunisme, un nombre important d'électeurs, abusés par la propagande mensongère de la radio et de la presse, ont voté à droite.

Alors qu'en 1956, les candidats de gauche, obtenaient 28.071 voix contre 16.498 à la réaction, ils n'ont plus que 20.226 voix et la réaction en obtient 22.128.

Il en est de même sur le plan national, et ainsi, l'Assemblée comprendra un nombre plus important de députés réactionnaires, à qui viendra s'ajouter un commando de 71 ultras issus du scrutin d'Algérie.

Cette poussée des forces les plus réactionnaires doit alerter la vigilance de tous les républicains.

On ne peut faire une politique de progrès avec la réaction sociale.

Electrices, Electeurs,

POUR la paix en Algérie et une politique d'indépendance Nationale,

POUR l'assurance chômage,

POUR l'augmentation des salaires et des allocations familiales et la lutte contre le chômage,

POUR augmenter les ressources des vieux,

POUR l'école laïque,

POUR la démocratie,

UN SEUL MOYEN ! FAIRE BARRAGE A LA RÉACTION !

Or, le candidat Communiste, placé en tête des partis de gauche peut et doit rassembler toutes les voix républicaines !

Il peut et doit cristalliser l'opposition de toutes les forces capables de dresser un barrage efficace à la réaction.

Pour un succès de la gauche, Pour battre la réaction,

VOTEZ POUR

Louis PROT, Député Sortant

Candidat du Parti Communiste Français

et son remplaçant : Jean-Claude JOUY, instituteur à Moreuil

Imp. Junghans Pont-de-Metz - 24-11-58

Vu : le Candidat,